

Image not found or type unknown



Carte de séjour de 10ans

Par **said82**, le **29/12/2013** à **03:31**

Bonjour

Je suis algérien et je dispose d'une carte de sejours de 10ans , je suis marié avec une française depuis 3ans et demi et ma femme vient de demander le divorce. Y a t' il un risque que je perd ma carte ? Quels conseils me doneriez-vous ?

Merci d'avance.

Cdt.